

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 24 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 24 septembre à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Mireille Langlois, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois

Était également présente à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

2019-09-500

AVIS DE RENONCIATION

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire le 24 septembre et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01 : Ouverture des soumissions – Conception, planification et réalisation – rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons
- 02 : Offre de services professionnels : chargé de projet pour le dossier du Centre multifonctionnel Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons
- 03 : Location du terrain de la Fabrique de Sainte-Germaine de l'Anse-aux-Gascons
- 04 : Achat du terrain de la Fabrique de Sainte-Germaine de l'Anse-aux-Gascons où est situé le bâtiment du vieux couvent
- 05 : Services d'arpentage – terrain où est situé le bâtiment du vieux couvent
- 06 : Formation des pompiers : premier intervenant plus – SUMI
- 07 : Secrétariat administratif de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
- 08 : Approbation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons
- 09 : Paiement de factures – Imprimerie des Anses Inc.
- 10 : Offre de services : archéologie; dossier Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons
- 11 : Offre de services – CIMCO Réfrigération; travaux de mise en marche à l'aréna
- 12 : Emprunt temporaire de 440 000\$; Caisse Populaire Desjardins du Centre Sud Gaspésien
- 13 : Refinancement d'emprunt
- 14 : Refinancement d'emprunt
- 15 : Modification; résolution 2019-05-243 – autorisation d'embauche employés saisonniers
- 16 : Prolongation de travail de m. Francis Jean – ouvrier de machinerie lourde
17. Offre de services; Gestion NORAC International pour l'entretien préventif des portes de garage au Complexe Polyvalent de

Port-Daniel-Gascons

18 : Modification de la résolution 2019-08-420 / Achat de deux terrains

19 : Réfection du pont ferroviaire situé au 23.00 du Chemin de fer de la Gaspésie (P-19237)

20 : Programme d'aide financière 2019 – volet entretien des routes locales (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale, Ministère des Transports

21 : Rencontre du Regroupement régional de la Gaspésie; thématique sur la santé et sécurité au travail

22 : Achat du terrain adjacent au Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons

23 : Travaux d'élagage d'arbres sur la route Bellevue

24 : Salle communautaire (complexe municipal) – Achat de tables

25 : Salle communautaire (complexe municipal) – Achat de toiles solaires

26 : Paiement de facture – Lexismédia Inc.

27 : Réparation des routes municipales :

1) Route Hottot Est (M. Grancil Hottot)

2) Calvette à réparer (avant le pont du 7^{ième} rang)

3) Est de la route Jones – calvette et voyage de terre

28 : Réparation de calvette – route Venat

29 : Période de questions

30: Levée de la séance

2019-09-501

Il est proposé par madame Mireille Langlois et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté avec ses modifications et ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-502

01. OUVERTURE DES SOUMISSIONS – CONCEPTION, PLANIFICATION ET RÉALISATION – RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PORT-DANIEL-GASCONS, SECTEUR GASCONS

L'ouverture des soumissions pour la conception, planification et réalisation pour la rénovation et agrandissement du Centre Multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons s'est fait dans les délais prescrits, c'est-à-dire le 21 septembre 2019 à 14h01;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Port-Daniel-Gascons a opté pour un projet clé en main avec un appel d'offres de type devis de performance;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un seul soumissionnaire, soit LFG Construction;

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée par LFG Construction est conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'évaluation de la soumission, que la note de passage obligatoire a été obtenue dans les deux critères d'évaluation soit: concept – proposition et organisation, plan méthodologique et échancier de travail et que la qualité de la soumission était probante;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission s'élève à 4 542 830\$ avant taxes (ce montant incluant une contingence de 538 670\$);

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande la soumission de LFG Construction;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec Municipalités, la demande déposée par la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour la rénovation et l'agrandissement de son centre multifonctionnel a été jugée prioritaire par le Ministère et a été retenue pour l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre aux exigences de ce dit programme d'infrastructure, la municipalité de Port-Daniel-Gascons doit faire parvenir au Ministère les résultats de l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres publics;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la conception, la planification et réalisation ne peut être octroyé et que les travaux ne doivent pas débiter avant la signature de la lettre d'autorisation définitive par le Ministre.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons entérine la recommandation du comité de sélection et transmette au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire les résultats de l'appel d'offres "conception, planification et réalisation – rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons" tels que requis afin d'obtenir une recommandation d'aide financière dans ce projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-503

02. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS : CHARGÉ DE PROJET – DOSSIER CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PORT-DANIEL-GASCONS, SECTEUR GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels de la firme OPR Consultants en tant que chargé de projet dans la poursuite du dossier de la rénovation et de l'agrandissement du Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons et ce, pour un montant de 47 500\$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-504

03. LOCATION DU TERRAIN DE LA FABRIQUE DE SAINTE-GERMAINE DE L'ANSE-AUX-GASCONS

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment «vieux couvent» appartient depuis 1975 à la municipalité et non le terrain sur lequel il est construit;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique, lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 2 septembre 2017 a modifié sa résolution datant du 8 juin 1975 pour une augmentation de location du terrain pour 900\$ par année, et ce à partir du 1er septembre 2017;

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que cette présente résolution modifie la résolution numéro 2019-07-413 et que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement au montant de 1,800\$; soit 900\$ pour 2017-2018 et 900\$ pour 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-505

04. ACHAT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE DE SAINTE-GERMAINE DE L'ANSE-AUX-GASCONS OÙ EST SITUÉ LE BÂTIEMENT DU VIEUX COUVENT

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu ;

- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat du terrain où est situé le bâtiment du vieux couvent, soit le lot 424-4-p pour un montant total de 20 000\$, TPS et TVQ le cas échéant;
- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim à utiliser les services de Me Richard Deraiche pour la préparation de l'acte d'achat dudit terrain et les servitudes de passage;
- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le maire, monsieur Henri Grenier et la directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr, à signer au nom de la municipalité de Port-Daniel-Gascons tous les documents relatifs à cette transaction;
- Que cette dépense soit financée par le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-506

05. SERVICE D'ARPENTAGE – TERRAIN OÙ EST SITUÉ LE BÂTIEMENT DU VIEUX COUVENT

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu;

- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim à demander les services professionnels d'un arpenteur, Leblanc Services d'Arpentage et Géomatique Inc., pour une description technique du lot 424-4-P pour l'acquisition du terrain où est situé le bâtiment du vieux couvent et pour l'établissement de futures servitudes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-507

06. FORMATION DES POMPIERS : PREMIER INTERVENANT PLUS SUMI

Le Groupe Collégia offre une formation aux pompiers sur le sauvetage en forêt, les 4, 5 et 6 octobre prochain pour une durée de 20 hres. Pour 10 participants, 6 pompiers de Port-Daniel-Gascons et 4 de Chandler. Le montant de la formation est ± 4 815\$ plus taxes, ce qui représente un montant pour la municipalité de ± 2 889\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la dépense de formation «sauvetage en forêt» proposée par le Groupe Collegia, pour 6 pompiers de Port-Daniel-Gascons au montant de ±2 889\$ + taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-508

07. SECRÉTARIAT ADMINSTRATIF DE LA MUNICIPALITÉ DE

PORT-DANIEL-GASCONS

CONSIDÉRANT QUE suite au départ en congé de maternité de madame Mélissa Castilloux Allain, il y a un besoin au niveau du secrétariat administratif;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience de madame Monette Briand est pertinente pour assumer ces fonctions;

CONSIDÉRANT QUE Madame Monette Briand, secrétaire-réceptionniste accepterait d'effectuer certaines tâches de secrétariat en plus de celles déjà prévues à son poste.

CONSIDÉRANT QUE Madame Monette Briand est présentement rémunéré au taux de 18.67\$ de l'heure et que, pour assumer les tâches de secrétariat administratif, une augmentation de 3\$/heure lui serait accordée;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise une augmentation salariale temporaire de 3\$/heure à Madame Monette Briand pour assumer les tâches de secrétariat au niveau administratif et ce, jusqu'au retour au travail de Madame Mélissa Castilloux Allain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-509

08. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu;

- QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve les états financiers 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons préparés par la firme Raymond Chabot Grant & Thornton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-510

09. PAIEMENT DE FACTURES – IMPRIMERIE DES ANSES INC.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu;

- que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de trois (3) factures de l'Imprimerie des Anses pour l'ameublement du complexe municipal; facture # 707220: 13 225.89\$, facture #709701: 620.96\$, facture #706329: 335.25\$, pour un montant total de 14 182.10\$ taxes incluses.

Cette dépense sera financée par le surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09- 511

10. OFFRE DE SERVICES : ARCHÉOLOGIE DOSSIER CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PORT-DANIEL-GASCONS, SECTEUR GASCONS

CONSIDÉRANT l'évaluation du potentiel archéologique réalisée par

Ruralys et datée du 29 août 2019, le Ministère de la Culture et des communications a pris connaissance du projet et considère que la municipalité de Port-Daniel-Gascons a rempli ses engagements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons devra néanmoins, avant le début des travaux, réaliser un inventaire archéologique aux endroits visés par des aménagements (avec ou sans excavation) et advenant la découverte de vestiges, des mesures d'atténuation devront être mises en place.

CONSIDÉRANT QUE la firme ARTEFACTUEL est disponible pour effectuer l'inventaire archéologique avant les travaux de construction pour l'agrandissement du centre multifonctionnel pour un montant de 19 176\$ avant taxes.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons retienne l'offre de service de la firme ARTEFACTUEL au montant de 19 176\$ avant taxes pour réaliser ledit inventaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09- 512

11. OFFRE DE SERVICES – CIMCO RÉFRIGÉRATION; TRAVAUX DE MISE EN MARCHE À L'ARÉNA

Il est proposé par madame Mireille Langlois , appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la dépense des travaux à effectuer sur les compresseurs et le condensateur avant la mise en marche de l'aréna pour un total de ± 6 038\$ taxes en sus à CIMCO Réfrigération.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-513

12. EMPRUNT TEMPORAIRE DE 440 000\$; CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE SUD GASPÉSIEN : RÉFECTION D'UN QUAI DANS LE SECTEUR PORT-DANIEL

ATTENDU QU'un financement temporaire est nécessaire pour les opérations du projet de réfection d'un quai dans le secteur de Port-Daniel;

ATTENDU QUE la municipalité fait affaire avec la Caisse Populaire Desjardins Centre Sud Gaspésien;

ATTENDU QUE le règlement 2018-13 décrétant une dépense de 440 000\$ et un emprunt du même montant prévu par le présent règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation en date du 20 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale par intérim à faire une demande pour l'obtention d'un financement temporaire avec la Caisse Populaire Desjardins Centre Sud Gaspésien au montant de 440 000\$ et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. REFINANCEMENT D'EMPRUNT

Ce point est remis à la séance ordinaire du conseil municipal, le 15 octobre 2019.

14. REFINANCEMENT D'EMPRUNT

Ce point est remis à la séance ordinaire du conseil municipal, le 15 octobre 2019.

2019-09-514

15. MODIFICATION RÉOLUTION 2019-05-243 – AUTORISATION D'EMBAUCHE EMPLOYÉS SAISONNIERS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu qu'il y ait une modification à la résolution numéro 2019-05-243 concernant l'embauche d'employés saisonniers au service des travaux publics;

Pour monsieur Normand Huard, trente (30) semaines au lieu de 26;
Pour monsieur Francis Jean, vingt (20) semaines au lieu de 18;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-515

16. PROLONGATION DE TRAVAIL DE MONSIEUR FRANCIS JEAN - OUVRIER DE MACHINERIE LOURDE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le prolongement de travail de monsieur Francis Jean pour une période de deux (2) semaines, soit du 15 septembre 2019 au 28 septembre 2019 pour les travaux à effectuer sur les routes forestières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-516

17. OFFRE DE SERVICES; GESTION NORAC INTERNATIONAL POUR L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES PORTES DE GARAGE AU COMPLEXE POLYVALENT DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services de Norac International pour l'entretien préventif des portes de garage au complexe municipal polyvalent. L'offre de service est au montant de 1 372\$, taxes en sus pour une inspection complète de 7 portes et inclus les frais de déplacements ainsi que le lubrifiant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-517

18. MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2019-08-420 / ACHAT DE DEUX TERRAINS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la résolution portant le numéro 2019-07-398 soit modifiée quant au dernier paragraphe concernant la dépense et que l'on devrait lire comme suit :

- QUE cette dépense de 120 000\$, taxes nettes, soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix (10) ans, en dix (10) versements égaux de 12 000\$ par année

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09- 518

19. RÉFECTION DU PONT FERROVIAIRE SITUÉ AU 23.00 DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE (P-19237)

Afin de s'assurer de la disponibilité des terrains pour l'entrepreneur lors de la réalisation des travaux de réfection du pont ferroviaire P-19237, il a été demandé par la Direction de la Réhabilitation et de l'Entretien des Chemins de Fer (DRECF) du Ministère des Transports (MTQ), une résolution comme suit :

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mettra à la disposition les terrains ciblés appartenant à la municipalité au moment de la construction et qu'aucune nouvelle construction n'y sera planifiée d'ici la fin des travaux, soit l'an 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-519

20. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE 2019 –VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (ERL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 169 957\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Port-Daniel-Gascons informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet – Entretien des routes locales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-520

21. RENCONTRE DU REGROUPEMENT RÉGIONAL DE LA GASPÉSIE; THÉMATIQUE SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le regroupement régional de la Gaspésie vise à rassembler les travailleurs et les employeurs municipaux pour leur permettre d'échanger sur les thématiques de santé et sécurité au travail. L'objectif est de créer une dynamique régionale en matière de prévention des lésions professionnelles.

Une rencontre du regroupement est prévue le 29 octobre prochain à New-Richmond et deux thèmes seront abordés :

- Les actualités et les nouveautés SST à l'APSAM
- L'implantation d'une démarche de déclaration, d'enquête et d'analyse des accidents de travail

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics, la direction générale et deux membres du comité SST de la partie syndicale à assister à la rencontre du regroupement régional de la Gaspésie, le 29 octobre prochain, à défrayer les frais d'inscription de 10\$ par personne ainsi que les frais de déplacements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-521

**22. ACHAT DU TERRAIN ADJACENT DU CENTRE
MULTIFONCTIONNEL DE PORT-DANIEL-GASCONS,
SECTEUR GASCONS**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec Municipalité, la demande déposée par la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour la rénovation et l'agrandissement de son centre multifonctionnel a été jugée prioritaire par le Ministère et a été retenue pour l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition du terrain adjacent à l'infrastructure n'est pas admissible au programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons doit transmettre au Ministère un document démontrant que la municipalité est propriétaire du terrain sur lequel le projet se réalisera afin que le Ministère puisse procéder à la recommandation financière;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat du terrain de Fruit de Mer Gascons Ltée, terrain adjacent ainsi que les immeubles s'y rattachant au centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons, secteur Gascons, soient les lots 406-8, 406-9 et 407-2 pour un montant total de 100 000\$, TPS et TVQ, le cas échéant.

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim à utiliser les services de Me Deraiche pour la préparation de l'acte d'achat dudit terrain;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale par intérim et monsieur le maire, Henri Grenier à signer tous les documents relatifs à l'acte d'achat;

Que cette dépense de 100 000\$, TPS et TVQ le cas échéant soit financée sur 10 ans par le fonds de roulement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-522

23. TRAVAUX D'ÉLAGAGE D'ARBRES SUR LA ROUTE BELLEVUE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de monsieur Devin Gifford concernant les travaux d'élagage d'arbres sur la route Bellevue. Ces travaux sont au coût de 2 000\$ taxes en sus et comprennent des travaux d'élagage de 20 arbres approximativement, déchiquetage et transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-523

**24. SALLE COMMUNAUTAIRE (COMPLEXE MUNICIPAL)
ACHAT DE TABLES**

La soumission de la résolution 2019-05-246 pour l'achat de tables pour la salle du complexe municipal a été acceptée par le conseil municipal mais le paiement a été effectué sans résolution.

Afin de rétablir le processus de paiement de factures, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture de l'Imprimerie des Anses (#704465 : 4 400\$ taxes en sus)

Cette dépense au montant de 4,400\$, taxes en sus sera inscrite au surplus accumulé non affecté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2019-09-524

**25. SALLE COMMUNAUTAIRE (COMPLEXE MUNICIPAL)
ACHAT DE TOILES SOLAIRES**

La soumission de la résolution 2019-06-285 pour l'achat de toiles solaires pour la salle du complexe municipal a été acceptée par le conseil municipal mais le paiement a été effectué sans résolution.

Afin de rétablir le processus de paiement de factures, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture de C.F. Décoration (#35171 : 2 500\$ taxes en sus).

Cette dépense au montant de 2 500\$, taxes en sus sera inscrite au surplus accumulé non affecté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2019-09-525

26. PAIEMENT DE FACTURE – GROUPE LEXIS MÉDIA INC.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture (#72337 : 695\$ taxes en sus) du Groupe Lexis Média Inc. pour une parution dans le journal Gaspésie Nouvelles - guide touristique Gaspésie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-526

27. RÉPARATIONS DE ROUTES MUNICIPALES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au directeur des travaux publics d'effectuer les réparations sur les routes municipales suivantes :

- a) Route Hottot Est ; fossé (Monsieur Grancil Hottot);
- b) Calvette à réparer avant le pont du 7^{ième} rang;
- c) À l'Est de la route Jones; calvette et voyage de terre

Adopté à l'unanimité des conseillers

2019-09-527

28. RÉPARATIONS À LA ROUTE À VENAT

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au directeur des travaux publics d'effectuer la réparation de la calvette de la route à Venat.

La conseillère, madame Mireille Langlois, s'est retirée de la discussion.

Adopté à la majorité des conseillers

27. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

2019-09-528

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 19h43.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr
Directrice générale par intérim